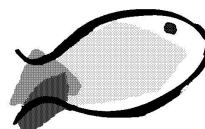


LE SAUMON EN FRANCE EN 2003



Conseil Supérieur de la Pêche

BAISSE DES CAPTURES AUX LIGNES, HAUSSE DES PRISES AUX ENGINS

Le tableau 1 donne les estimations de captures par rivière ou bassin en séparant les poissons d'un hiver de mer (1HM : castillons) et ceux de plusieurs hivers de mer (PHM), qui sont essentiellement des saumons de deux hivers marins (saumons de printemps).

Les captures ont été estimées en 2003 à 3543 saumons (13 tonnes), soit 38 % de plus que la moyenne des dix années antérieures, ceci en l'absence d'estimation des captures dans la Baie du Mont Saint Michel (600 captures estimées en 2002 dans un total de 3488). Sur ce total, 1552 saumons ont été pris aux lignes en zone fluviale et 1991 aux filets, dans l'estuaire de l'Adour et les Gaves réunis, ainsi que dans l'estuaire de la Nivelle et en Baie de Saint-Jean de Luz. La pêche aux engins dans l'Adour (1893 saumons) progresse par rapport à 2002 (1142 poissons), réalisant des prises plus de trois fois supérieures à sa moyenne décennale. En conséquence, la part des poissons pris aux engins dépasse celle des prises aux lignes pour la seconde fois depuis le début de la série chronologique.

Il n'a pas été possible d'estimer en 2003 le braconnage opéré en Baie du Mont Saint-Michel. Il n'a été rapporté aucune capture de saumon au filet dans les estuaires bretons, ni à la ligne dans certaines petites rivières de Bretagne comme le Jarlot, la Flèche, le Faou, le Belon et l'Aber Benoit. Il n'a pas été possible d'estimer les captures dans certaines rivières de Picardie et de Normandie où des saumons sont pris certaines années : Canche, Authie et Thar.

Vingt-huit poissons dépassant 86 cm et 6 kg ont été déclarés en 2003 : 14 pris au filet sur l'Adour, 11 autres à la ligne sur le Gave d'Oloron, les trois restants provenant de la Nive, de l'Ellé et de l'Elorn. Seulement deux de ces saumons avaient séjourné 3 ans en mer, les autres étant des "deux hivers marins", c'est à dire des saumons de printemps.

Tableau 1 : captures de saumons estimées

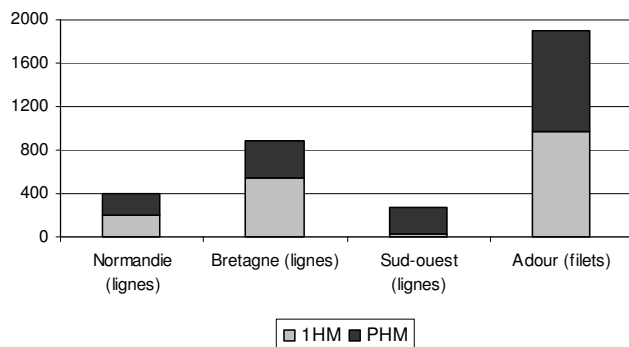
Bassins ou rivières	1HM	PHM	Total
Pêche aux lignes			
BRESLE	15	0	15
ARQUES	6	14	20
TOUQUES	7	0	7
ORNE	3	0	3
VIRE	2	1	3
SIENNE	113	20	133
SEE+SELUNE	45	155	200
COUESNON	9	9	18
Picardie Normandie	200	199	399
LEFF	3	2	5
TRIEUX	9	22	31
JAUDY+GUINDY	2	3	5
LEGUER	35	24	59
YAR	0	1	1
DOURON	25	15	40
QUEFFLEUTH	0	1	1
PENZE	10	15	25
ABER-WRAC'H	5	10	15
ABER-ILDUT	5	5	10
ELORN	15	55	70
MIGNONNE	2	10	12
CAMFROUT	0	6	6
AULNE	144	50	194
GOYEN	97	13	110
ODET-JET-STEIR	115	30	145
AVEN	29	19	48
ELLE-ISOLE	13	33	46
SCORFF	0	7	7
BLAVET	26	23	49
KERGROIX	1	0	1
Bretagne	536	344	880
GAVE D'OLORON	18	226	244
GAVE MAULEON	2	18	20
NIVE	0	6	6
NIVELLE	2	1	3
Sud-Ouest	22	251	273
Total lignes	758	794	1 552
Pêche aux engins			
BAIE MONT ST-MICHEL	?	?	?
ADOUR marins pêch.	954	834	1 788
ADOUR prof. fluviaux	24	81	105
NIVELLE estuaire+baie	14	84	98
Total professionnels	992	999	1 991
TOTAL	1 750	1 793	3 543

en 2003, réparties par âge de mer.

UNE FORTE PART DE CASTILLONS

En 2003, les castillons (1HM) ont représenté 49 % des captures totales, soit 49 % des captures aux lignes et 50 % de celles aux engins. Ce ratio est proche de celui de 2001 (51 %), mais moins élevé qu'en 2002 (69 %). De ce fait, l'exploitation ne reflète pas les proportions connues dans les stocks, en ce qui concerne la pêche à la ligne, car elle se fait au détriment des grands poissons, pourtant moins nombreux.

Figure 1 : répartition des captures par âge marin



En effet, leur part estimée dans les stocks de Bretagne et de Basse-Normandie est de 18 %. La sécheresse très marquée de 2003 n'a pas altéré la capturabilité des saumons de printemps, dont les prises aux lignes ont augmenté de 50 % par rapport à 2002, mais a diminué d'un tiers les captures des castillons, notamment par l'absence

de réouverture automnale. En pêche professionnelle, le nombre de castillons a baissé de 16 % par rapport à 2002 alors que celui des grands saumons est passé de 537 (2002) à 999. Cet important changement de la structure des prises en 2003 traduit probablement une modification des contingents remontant dans le bassin Adour-Gaves.

Un prélèvement orienté vers les castillons est jugé préférable, toutes conditions égales par ailleurs, car il signifie un allègement de la pression sur les saumons de plusieurs hivers marins, qui présentent la meilleure fécondité. Le groupe de travail sur le saumon atlantique du Conseil International pour l'Exploration des Mers (CIEM) recommande depuis plusieurs années une diminution du prélèvement des poissons de plusieurs hivers marins dans le sud et l'ouest de l'Europe, France comprise, en raison de leur inquiétante raréfaction. Cette composante des stocks est sous la limite de conservation depuis plus de 7 ans, selon les résultats de la modélisation d'abondance avant pêche.

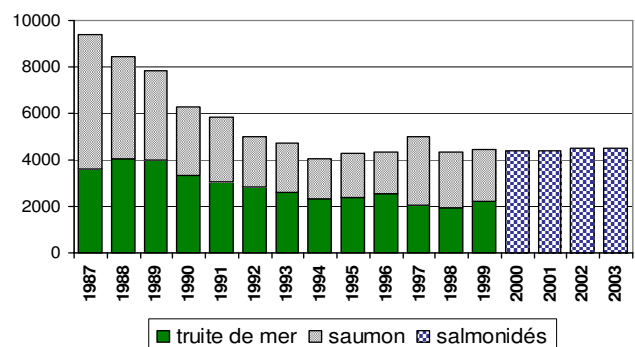
Les saumons de trois hivers de mer sont très rares dans les captures de 2003 : il n'y en a que deux parmi les 1146 poissons déclarés et leur nombre estimé est de 22 individus parmi 1793 PHM (tableau 1) et sur un total de 3543 saumons.

EFFECTIF INCHANGÉ DES PÊCHEURS DE SALMONIDES MIGRATEURS

Depuis 2000, il n'existe plus qu'une taxe permettant de pêcher à la fois le saumon et la truite de mer. Le nombre de timbres "salmonidés migrants" n'a guère changé en 2003 (4499) par rapport à 2002 (4497) et à la moyenne des dix années précédentes (4441). Le graphique ci-contre illustre la stabilité du nombre de pêcheurs de salmonidés migrants depuis 1994. Les pêcheurs professionnels au filet dans l'Adour recherchant le saumon étaient moins nombreux en 2003 : 32 en zone maritime (37 en 2002),

dont 10 ont aussi pêché des saumons en zone fluviale (Gaves réunis), contre 12 l'année précédente.

Figure 2 : taxes "poissons migrants" vendues



PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SAISON DE PÊCHE

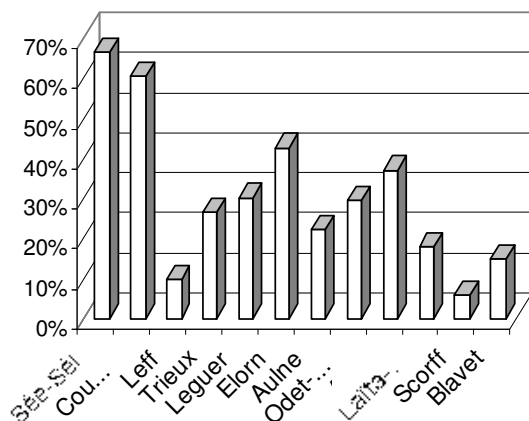
En **Bretagne**, la gestion s'effectue au moyen de Totaux Autorisés de Captures (TAC) depuis 1996. Chaque rivière dispose d'un TAC établi selon la surface et la capacité d'accueil de ses habitats à tacons, afin de préserver pour la

reproduction un contingent de saumons permettant de garantir le renouvellement optimal des populations. En 2003, contrairement à 2002, les TAC de début de saison n'ont pas été revus à la baisse au 1^{er} juillet. La consommation moyenne des TAC n'a atteint que 31% en fin de saison (41 % en 2002), les prolongations automnales habituelles n'ayant pas eu cours du

fait des fermetures de la pêche précoces dues à la sécheresse. Or ces "fenêtres automnales" contribuent d'habitude à une bonne partie des prises annuelles de castillons. Le pourcentage de consommation des TAC des principales rivières fait l'objet de la figure 3. Des

En **Basse-Normandie**, le nombre de saumons capturés pris à la ligne est redevenu inférieur à celui de la Bretagne (tableau 1), à l'inverse de l'année passée. Dans cette région, un TAC de

Figure 3 : part du TAC capturé (Bretagne et B-N)



Dans le bassin **Adour-Gaves**, depuis l'an 2000, un quota annuel de 190 et 20 captures aux lignes est en vigueur sur le Gave d'Oloron et la Nive, complété d'un recul d'un mois de l'ouverture destiné à réduire la part des saumons de printemps (PHM) dans les prélèvements. Le quota a été dépassé sur les Gaves (244 poissons) mais pas sur la Nive (6 poissons). On vérifie une fois de plus que le recul d'ouverture n'a pas eu l'effet recherché car la proportion des PHM est restée très forte (83 % à 90 %) dans les prises aux lignes de 2000 à 2003. Dans l'estuaire, les fermetures sont depuis 2002 étalées sur toute la saison, avec 2 à 3 jours de relève par semaine à partir d'avril. Les captures ont augmenté en 2003 (1788 saumons) par rapport à 2002 et 2001 (resp. 1142 et 937 poissons). La part des castillons est passée à 53 % des prises aux filets en 2003 (58 % en 2002), ce qui correspond à un taux d'exploitation de 31 % du contingent remontant. Ce taux était de 18 % en 2002 et de seulement 7 % en 2001. Par contre, le taux d'exploitation des saumons de plusieurs hivers marins a baissé (29 %), sachant qu'il se situait entre 46 et 55 % depuis 1999. Une progression des remontées de grands saumons, en valeur absolue et en part relative, explique ce rééquilibrage en 2003.

TAC de saumons de printemps sont en vigueur en Bretagne depuis 2000, et visent à diminuer la part relative de ces poissons dans les captures. Ce TAC n'a été atteint en 2003 que sur le Couesnon, fleuve partiellement situé en Basse-Normandie.

saumons de printemps a eu cours en 2000 puis a été remplacé en 2001 et 2002 par un retard d'ouverture de sept semaines. Il a été alors constaté un phénomène de report des prises juste après cette ouverture décalée. Des TAC de saumons de printemps ont donc à nouveau été appliqués en 2003, et ils ont conduit à des fermetures temporaires sur la Sienne et la Sée-Sélune, avec réouverture le 15 juin. Pour des raisons vraisemblablement liées à l'hydraulicité et à la capturabilité des saumons, mais aussi à la structure des remontées, 2003 n'a pas connu les captures à la ligne très importantes des années 2000 à 2002 (plus de 800 poissons par an), ni les dépassements de TAC excessifs qui y étaient associés. Dans cette région, les captures de 2003 ont baissé de 32 % par rapport à la moyenne des dix années précédentes.

Pour la première fois depuis qu'on dispose d'estimations fiables de la composition des stocks du bassin de l'Adour (1999), un meilleur échappement des saumons de plusieurs hivers marins a pu être enregistré, ce qui constitue un point positif compte tenu des inquiétudes portant sur cette fraction des stocks, traduites au niveau international par les recommandations du CIEM.

En revanche, les 98 saumons capturés dans l'estuaire de la **Nivelle** et la Baie de Saint-Jean de Luz par pêche au filet reposent le problème de la conservation de cette population de saumons. En effet, seulement 79 reproducteurs ont pu regagner les frayères du cours moyen de la rivière, donnant une dépose d'œufs théorique de 31 % de la cible d'échappement nécessaire. Ce bassin "atelier" (suivi scientifique complet réalisé par l'INRA depuis 1984) a un déficit chronique de géniteurs car la dépose d'œufs calculée n'a jamais dépassé 68 % de la cible, et reste en général inférieure à 50 % de celle-ci, d'où un risque réel d'effondrement. La qualité sous-optimale des frayères du cours accessible aux migrateurs et sa position méridionale en font un cours d'eau fragile, pour lequel une reconquête du haut bassin (de meilleure qualité) situé en Navarre et une gestion rigoureuse des prélèvements sont souhaitables à court terme.....

POPULATIONS DE TACONS ET DÉPOSE D'ŒUFS

Depuis plusieurs années, les populations automnales de tacons sont suivies par des pêches à l'électricité, au moyen des "indices d'abondance", exprimés en nombre de tacons de l'année (notés t0+) en cinq minutes. En **Bretagne**, les indices ont été élevés malgré la sécheresse, se situant juste en dessous des valeurs de 2002. La moyenne régionale de 17 rivières est de 40 tacons 0+, soit environ 50 % de plus que la moyenne 1997-2001. En **Basse-Normandie**, la moyenne de neuf rivières s'établit à 31 tacons 0+, les trois plus productives étant la Sée (75 t0+ sur 19 stations), la Sienne (50 t0+) et la Saire (40 t0+). Sur l'**Allier**, l'indice moyen calculé sur 25 stations est en augmentation (48 t0+, pour 38 en 2002), avec des écarts importants selon les principaux secteurs. Sur la Sioule, principal affluent de l'**Allier**, les indices ont également progressé en 2003, avec 57 t0+ en moyenne (35 en 2002) mais restent inférieurs aux résultats 2001

(102 t0+) et 2000 (90 t0+). Ils résultent pour l'essentiel des alevinages, en raison des difficultés migratoires encore non résolues sur cette rivière pour les saumons adultes.

Sur le bassin **Adour-Gaves**, il semble que la population de saumons soit en progression depuis 1990. La dépose d'œufs estimée a augmenté depuis 2000 du fait de l'ouverture des zones de frai amont, dont la productivité est supérieure, sur le Gave de Mauléon, le Gave d'Aspe et le Vert. Elle est estimée à 20 millions d'œufs en 2003, contre environ 11 millions les deux années passées. Cette amélioration va de pair avec une augmentation des poissons de deux hivers marins dans le stock, qui reste à confirmer dans un futur proche.

EVOLUTION DES STOCKS MENACES OU EN COURS DE RESTAURATION

Sur le **Rhin** supérieur, où le saumon s'est éteint dans les années 1950, on a dénombré 90 saumons au barrage d'Iffezheim en 2003, ce qui est comparable aux retours enregistrés depuis la mise en service de la passe à poissons et demeure cohérent avec les déversements de tacons effectués les années précédentes.

Tableau 2 : saumons contrôlés sur les principaux fleuves de France (1998-2003)

Fleuve	Station	1998	1999	2000	2001	2002	2003	98-2002
RHIN	Iffezheim			75	59	94	90	76
ALLIER	Vichy	267	515	379	400	541	1238	420
Haut-ALLIER	Poutès	31	130	112	53	40	154	73
DORDOGNE	Tuilière	230	481	1055	1023	1417	184	841
GARONNE	Golfech	90	217	436	599	351	88	339
GARONNE	Bazacle	37	40	73	123	121	38	79

Le cycle du saumon n'est pas réellement réamorcé en Alsace, en raison des obstacles non aménagés du Rhin, de l'Ill et de ses affluents (Bruche notamment), qui n'ont pas permis une reprise significative de la reproduction naturelle. En **Loire-Allier**, la pêche est fermée depuis 1994 car le stock est menacé d'extinction. Il s'agit de la dernière population de saumon d'Europe de l'Ouest adaptée à de longues migrations (800 km sur l'axe Loire-Allier), et elle est constituée de plus de 99 % de poissons de plusieurs hivers marins, ce qui est exceptionnel. A la station de contrôle de Vichy (600 km de la mer), 1238 saumons ont été

filmés en 2003, chiffre record représentant trois fois la moyenne quinquennale (tableau 2). Cela reste cependant modeste par rapport à un effectif souhaité de 1700 saumons, estimé en fonction du potentiel de production en juvéniles situé à l'amont de Vichy. La **Dordogne** présente en 2003 un nombre inférieur au quart de la moyenne de cinq dernières années, après trois années à plus de 1000 saumons. La sécheresse n'a pas permis la remontée ou bien la survie du contingent habituel de castillons, tandis qu'un effectif intéressant de grands poissons a été observé, permettant notamment un prélèvement

d'une trentaine de sujets pour le reconditionnement et la reproduction artificielle. Sur la **Garonne**, un effectif proche du quart de la moyenne des cinq années antérieures a été compté à Golfech. Comme les années précédentes, seule une fraction modeste de ces poissons ont été comptés à Toulouse, à 96 km en amont. Une étude de radio-pistage initiée en 2002 se poursuivra en 2004 avec une soixantaine de saumons pour préciser leur comportement entre ces deux points. Le tronçon de la moyenne Garonne à l'amont de Toulouse, équipé de 17 usines hydroélectriques, fait l'objet d'un piégeage-transport de saumons par camion vers l'amont (adultes) et vers l'aval (smolts) depuis 1999. En 2003, 13 adultes ont été acheminés en amont, contre 32 en 2002, ainsi que 545 anguilles et 434 lamproies marines.